



AIR CANADA

[Communiqués](#)

Air Canada et l'AIMTA passent à l'arbitrage de l'offre finale

MONTREAL, le 22 mai 2012 /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui la fin de la phase de négociation préalable à l'arbitrage avec l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA), qui représente ses quelque 8 600 mécaniciens, bagagistes et agents - Fret, dont la convention collective a expiré le 31 mars 2011.

Les discussions ont été constructives et des progrès ont été réalisés dans plusieurs domaines; les parties doivent maintenant présenter leur offre finale à l'arbitre Michel Picher aux fins d'examen.

Les parties se sont entendues sur une période de négociations d'une durée de 10 jours, qui s'ajoute au processus d'arbitrage de l'offre finale de 90 jours prévue par le gouvernement fédéral dans la *Loi sur la protection des services aériens*

La phase de négociation précédant l'arbitrage avec l'APAC, le syndicat des pilotes d'Air Canada, est également terminée, et les parties présenteront leur offre finale à l'arbitre Douglas Stanley afin qu'il l'étudie.

Air Canada ne formulera aucun autre commentaire jusqu'à la fin des processus d'arbitrage.

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, desservant plus de 180 destinations sur 5 continents. Transporteur national du Canada, la Société occupe le 15^e rang mondial dans le secteur de l'aviation commerciale et a accueilli plus de 33 millions de clients en 2011. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 60 villes au Canada, 57 aux États-Unis et 63 en Europe, au Moyen-Orient, en Asie, en Australie, aux Antilles, au Mexique et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance^{MD}, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 290 destinations dans 189 pays. En 2011, Air Canada a été classée meilleur transporteur aérien international en Amérique du Nord dans le cadre d'un sondage réalisé à l'échelle mondiale auprès de plus de 18 millions de voyageurs aériens par la firme de recherche indépendante Skytrax.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés, en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les relations du travail, les taux de change et d'intérêt, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué représente les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et elle peut changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements: Renseignements :

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576

Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

